



Contrat d'exploitation d'un portique de lavage sur parking superm

Par **Bertrand BULDO**, le **11/02/2012** à **21:27**

Bonjour,

Je suis gérant d'une entreprise exploitant une station de lavage automobile. J'ai proposé à une grande surface voisine, de type supermarché, de réinstaller un rouleau de lavage à la place d'un ancien rouleau hors d'usage. Je souhaite proposer: l'installation du nouveau matériel à ma charge, l'entretien et l'exploitation. Je ne souhaite pas louer l'emplacement mais restituer une part du CA à la société qui gère ce supermarché et qui prendrait elle en charge les fluides (eau et électricité). J'ai besoin de formaliser cette relation et établir une durée minimale me garantissant un retour sur investissement. Le fait qu'il existait déjà un rouleau évite des coûts de génie civil ou autres formalités administratives liées à ce type d'installation. Je pense qu'une répartition de 30/70 du CA (30 pour le supermarché et 70 pour ma société est l'objectif de la négociation).

Merci de votre conseil

Cordialement